

Brive

certifié ACA 2 (réduction)

C'est le 9 mars que la plateforme brivoise a obtenu sa certification au programme ACA de niveau 2 récompensant sa démarche qui a consisté à recenser ses émissions carbone sur les trois dernières années en suivant un plan de management, fixer les objectifs de réduction puis démontrer qu'ils ont été atteints.

En complément de cette certification, l'aéroport s'est engagé dans un plan de sobriété énergétique. Parmi les actions déployées :

- l'éclairage a été optimisé dans les aérogares et les hangars de la caserne des pompiers ; des temporisations à délai court ont été installées dans toutes les autres parties des bâtiments ;
- la température a été régulée de manière à se situer entre 19°C (hiver) et 26°C (été) au maximum ;
- les totems publicitaires sont désormais éteints ;
- les sas d'accès à l'aérogare ont été réglés de manière à réduire les déperditions de chaleur en hiver et de fraîcheur en été ;
- la durée de fonctionnement de l'éclairage public extérieur a été réduite au strict nécessaire.

Au-delà de ces efforts, le plan de sobriété énergétique de l'aéroport prévoit d'intégrer « un ambitieux plan de développement de sources de production d'énergies renouvelables » :

- des ombrières photovoltaïques seront installées sur les parkings voitures passagers ;
- une étude est lancée afin d'implanter une ferme photovoltaïque sur les terrains jouxtant les servitudes aéronautiques ;

Enfin, un projet de création d'une unité de production d'hydrogène vert est à l'étude, visant à constituer un « hub énergétique » pour les usagers de l'aéroport, mais également de l'agglomération de Brive (bus, bom) ou même transporteurs en logistique.

© Google Street View



— DÉTECTION D'EXPLOSIFS / LIQUIDES INFLAMMABLES

LSR-M2 : LA SOLUTION COMPACTE & RAPIDE



liquide sans danger



PASS

liquide dangereux



ALARM

— Dévoilé pour la première fois en France lors des 3^{èmes} Rencontres des Aéroports Français & Francophones d'Ajaccio - Corse fin mai 2023, VISION présente le **LSR-M2**, solution de contrôle des liquides (LEDS) Type B.

Certifié **ECAC norme 3** et **STAC**, son concept d'emploi ultra simple et rapide permet en un seul geste de contrôler les liquides en contenant fermés en verre (translucide ou opaque), plastique, et même métalliques.

Les différentes technologies disponibles dans ce détecteur compact permettent un **large spectre de contenants contrôlés**.

Notre équipe commerciale est à votre écoute pour répondre à vos besoins sur **notre stand** aux 3^{èmes} Rencontres des Aéroports Français & Francophones d'Ajaccio - Corse pour y découvrir ce nouvel outil de contrôle. ■

www.vision.com